Calendrier des périodes de session du Parlement européen pour 2011

2010/2668(RSO) - 19/05/2010

L'Assemblée a voté le calendrier des périodes de session du Parlement européen en 2011.

Le calendrier des périodes de session du Parlement européen pour 2011 est fixé comme suit:

- du 17 au 20 janvier
- les 2 et 3 février
- du 14 au 17 février
- du 7 au 10 mars
- les 23 et 24 mars
- du 4 au 7 avril
- du 9 au 12 mai
- du 6 au 9 juin
- les 22 et 23 juin
- du 4 au 7 juillet
- du 12 au 15 septembre
- du 26 au 29 septembre
- les 12 et 13 octobre
- du 24 au 27 octobre
- du 14 au 17 novembre
- les 30 novembre et 1er décembre
- du 12 au 15 décembre.